

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00506
Numéro SIREN : 539 449 124
Nom ou dénomination : 6ème Sens Immobilier Entreprises

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/025198

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 05/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/025198**
n° de gestion : **2012B00506**
n° SIREN : **539 449 124 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 05/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

6ème Sens Immobilier Entreprises
30 Quai Claude Bernard 69007 LYON

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		30 quai CLAUDE BERNARD 69007 LYON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 3 9 4 4 9 1 2 4 0 0 0 2 0		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le,		31/12/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			1 608 950
		Constructions	AP	AQ	519 219		5 430 346
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	26 216		21 766
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			3 386 537
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	545 435		10 447 600	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	71 811		6 130 335
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	21 938		213 105
		Autres créances (3)	BZ	CA	16 000		49 097 544
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			400 000
Disponibilités		CF	CG			1 510 263	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			20 320	
	TOTAL (III)	CJ	CK	109 749		57 371 568	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	655 185		67 819 169	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	29 494 153	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 177 057	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	27 784	
		TOTAL (I)	DL	40 808 995
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 740 153	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 420 766	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 784 407	
	Dettes fiscales et sociales	DY	400 867	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	588 531	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	75 446	
	TOTAL (IV)	EC	27 010 173	
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	67 819 169	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 458 810		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 787 810		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N		Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	411 041	FB		FC	411 041	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	7 465 763	FH		FI	7 465 763	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 876 805	FK		FL	7 876 805	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	191 754	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 518	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 072 078
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 249 308	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(5 749 095)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 750 263	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	132 167	
	Salaires et traitements*					FY	470 697	
	Charges sociales (10)					FZ	199 784	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	189 437
							GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	93 749	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)						GE	335	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 336 647	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 735 430	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	9 479 319	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	416 611	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 965 877	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3 965 877	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	533 057	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	533 057	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 432 819	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 230 957	

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		2 767 369	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		2 767 369	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		30 655	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		2 767 369	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		27 784	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		2 825 808	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		(58 439)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		3 995 460
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		24 284 643
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM		13 107 586
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN		11 177 057
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		445 120
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		7 650
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		405 052
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		195 970
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		29 600
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		AI		191 754
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			305			
Dons, libéralités			30 350			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			2 767 369			
Amortissements dérogatoires			27 784			
Produits des cessions d'éléments d'actif				2 767 369		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 67 819 169 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 11 177 058 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2020 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Le stock de marchandises correspond à la valorisation des biens immobiliers acquis en vue de leur revente. Ces biens sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ce coût intègre :

- le prix d'acquisition des biens
- les frais d'acquisition
- les taxes relatives aux constructions (tfe, ...)
- le coût des travaux de rénovation
- les honoraires techniques (géomètres, architectes, bureaux d'études ...)
- tva non récupérable
- tout autre frais directement rattachable à la mise en service du bien

FRAIS FINANCIERS

La société n'a pas opté pour l'intégration du coût d'emprunts dans le coût de revient des biens.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	863 720	745 230		1 608 950
- Constructions sur sol propre	2 048 998	3 900 567		5 949 566
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	22 618			22 618
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 365			25 365
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 960 701	4 645 797		7 606 498
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	162 305	5 993 482	2 769 249	3 386 538
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	162 305	5 993 482	2 769 249	3 386 538
ACTIF IMMOBILISE	3 123 006	10 639 279	2 769 249	10 993 036

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 645 797	5 993 482	10 639 279
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 645 797	5 993 482	10 639 279
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 769 249	2 769 249
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 769 249	2 769 249

 **Notes sur le bilan**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ARGONNAY	1	-83	64,00	1	1				-83	
SCI VANCIA	1		85,00	1	1	12				
SNC LE PECQ	1	690	70,00	1	1	187		2 780	690	483
SNC GENAS AMENAGEMENT		55	90,00						55	49
SCI BUSTA	1		90,00	1	1					
SCI BUSTARICA	1	-2	90,00	1	1	443			-2	
SCI CMR	1	-1 208	98,00	1	1	2 994		1 020	-1 208	
SNC TRUCKS & FREIGHT IMMO	1	-628	95,00	1	1	15 001		2 410	-628	
SNC BRON BASTIE	1	-234	80,00	1	1	493			-234	
SNC DIGUE	1	-12	90,00	1	1	337			-10	
GERLAND FOREVER	58	1 308	50,10	2 778	2 778			1 566	-148	
SCI LA TOUR	1	-25	80,00	1	1	4			-1	-1
SCI ROVASOL	1	-35	65,00	1	1				-32	
SNC DOCTEUR S	1	-163	75,00	1	1	1 982			-163	
SCI PIVOLLES	1	137	90,00	1	1	5		600	137	113
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SCI VILLEURBANNE GALLINE	3		50,00			1 449				2
SNC LISSIEU LA BRAILLE	1		50,00	1	1					
SCI 174	1	-603	40,00	1	1	2 430			-46	
SAS OFFERUS			20,00	85	85					
SCI JDL BATIMENT 1	1	-11	42,00			6 710			-1	
SNC JOSEPHINE	1	1 137	50,00	1	1			8 336	1 342	569
SCI STUDY WEST	1	1 182	48,00			992		3 222	1 182	567
SAS VILLEURBANNE ANATOLE	8		33,00	304	304	135				
SCI HALLE C4	1	-451	49,00			269		2 434	-451	-221
SNC 54 AUDRY	1	-130	20,00			55			-130	
SNC CITY LYON 6	1	-304	50,00	1	1			270	-304	
SNC AUDIBERT ET LAVIROTTE	1	-26	50,00	1	1	244		10	-26	
SNC QUAI JAYR	1	-1	50,00	1	1				-1	
GREEN ANGELS CAPITAL	10		25,00	3	3	3 500				
SNC DE L'EPIC	1	-138	30,00			322		10	-138	
SCI CLUB 55	1	-14	25,00			7			-14	-17
SCI JDL BATIMENT 2	1	-10	42,00			6 074			-1	
SCI 15 GERLAND	1	23	15,00						23	
SAS UNIVERSITE 2015	100	4 123	50,00	50	50				2 360	1 750
SCI INDUSTRIA	1	-551	50,00	1	1	371			-551	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	329 782	189 437		519 220
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	22 618			22 618
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 598			3 598
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	355 999	189 437		545 436
ACTIF IMMOBILISE	355 999	189 437		545 436

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 368 908 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	235 043	235 043	
Autres	49 113 544	49 113 544	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 320	20 320	
Total	49 368 908	49 368 908	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	140 193
Total	140 193

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	100
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	100

Capital social d'un montant de 100 000,00 EURO décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		27 785		27 785
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		27 785		27 785
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		27 785		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 010 173 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 787 810	23 075	4 764 736	
- à plus de 1 an à l'origine	1 952 343	165 716	694 315	1 092 313
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	231 589	231 589		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 784 407	1 784 407		
Dettes fiscales et sociales	400 867	400 867		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 777 709	17 777 709		
Produits constatés d'avance	75 447	75 447		
Total	27 010 173	20 458 810	5 459 050	1 092 313
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	616 231			
(**) Dont envers les associés	17 189 177			

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	113 325
Interet courus a payer	21 764
Personnel, charges à payer	36 999
Charges sur cp	16 650
Etat - charges a payer	112 284
Formation continue	2 691
Etat, charges à payer cvaè	41 182
Clients - rrr à accorder	579 382
Total	924 276

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	20 320		
Total	20 320		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	75 447		
Total	75 447		

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées		27 784,60		27 784,60
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour dépréciation	16 000,00	93 749,28		109 749,28
Total	16 000,00	121 533,88		137 533,88
Exploitation		93 749,28		
Financières				
Exceptionnelles		27 784,60		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 520 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
75500000 - Quote-part résult.faites commu	9 440 991	
75510000 - Qp op comm-sep compta internes	38 329	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	9 479 320	
65510000 - Quote part résult s/opé.comm-bénéf.		416 612
Quote-part des Pertes réalisées en commun		416 612

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	42 009
Engagements de crédit-bail immobilier	
PPD immeuble à LISSIEU	1 952 343
PPD immeuble Henri Vallee	4 764 736
Total autres engagements donnés	6 717 079
Total	6 759 088
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

6^{ème} Sens Immobilier Entreprises

SAS au capital de 100 000 €

30, quai Claude Bernard

69007 Lyon

539 449 124 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 JUILLET 2020

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de 11 177 057,80 € en totalité au compte « Autres réserves ».

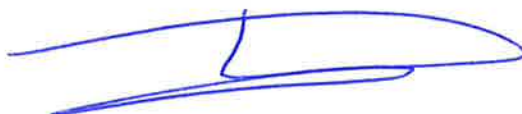
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

6^{ème} Sens Immobilier - Investissement

Présidente

Rep. par Nicolas Gagneux



6^{ème} SENS IMMOBILIER ENTREPRISES
Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019



MAZA SIMOENS
Commissaire aux comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS



Sébastien Belmont
Jean Michard
Delphine Michard-Grunwald
Benjamin Schlicklin
Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

6^{ème} SENS IMMOBILIER ENTREPRISES
Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**A l'Assemblée Générale de la société 6^{ème} SENS IMMOBILIER
ENTREPRISES,**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'**Assemblée Générale**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **6^{ème} SENS IMMOBILIER ENTREPRISES** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 11 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Lyon
Tél. : +33 (0)4 72 66 20 00
E-mail : contact@fifty-bees.com
www.fifty-bees.com
26, rue Raspail - 69600 Oullins
FRANCE



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne **les titres de participations, les stocks et les créances**.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 23 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévu à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, sont incomplètes dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Oullins,
Le 6 juillet 2020

MAZA SIMOENS
Commissaire aux Comptes

Benjamin SCHLICKLIN